

INVITATION AU SEMINAIRE

Italian-Swiss Tax and Legal Forum 2009

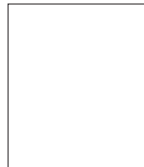
La Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse (CCIS), en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), organise le prochain « Italian – Swiss Tax and Legal Forum ».

Comme chaque année, des sujets actuels du droit fiscal et du droit général italien afférents aux relations entre la Suisse et l'Italie seront présentés aux participants. Les sujets abordés lors de cette conférence relèvent d'une grande importance pour les entreprises et les personnes privées.

Dans le domaine fiscal, les conférenciers discuteront de la taxation des sociétés en Italie, du troisième « bouclier fiscal » (*scudo fiscale*) italien et de sa relation avec l'accord entre la Suisse et l'UE sur l'épargne.

Dans le domaine juridique, d'abord la « S.R.L. » (SARL) et la « S.P.A. » (SA) du droit italien et le contrôle du bilan et de la gestion des sociétés vous seront présentés. Va suivre une réflexion sur la protection des biens immatériels et la lutte à la contrefaçon en Italie; en mois d'août 2009 une nouvelle loi est entrée en vigueur, modifiant les conditions de l'utilisation de l'étiquette « *Made in Italy* », créant une nouvelle norme pénale visant à punir l'utilisation injustifiée de cette étiquette et instituant le Conseil National Anti-contrefaçon qui coordonnera les actions de toutes les administrations italiennes contrastant la contrefaçon.

Le séminaire ne s'adresse pas seulement aux conseillers spécialisés, mais également aux entreprises et aux personnes privées.



**Chambre de Commerce Italienne
pour la Suisse
rue du Cendrier 12–14
1211 Genève 1**

**Vendredi, 20 novembre 2009 de 08h45 à 12h30
à la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)
4, bd du Théâtre – 1211 Genève 11
tél +41 22 819 91 11 – fax +41 22 819 91 00 – <http://www.ccig.ch>**

Programme

- 08h45 **Accueil**
Dr. Andrea LOTTI, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse
Monsieur Jacques JEANNERAT, Directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
Introduction
Massimo CALDERAN
- 09h10 **Introduction au droit sociétaire italien : la « S.R.L. » et la « S.P.A. »**
Maximilien GASLINI
- 09h40 **Le contrôle du bilan en Italie et la présence simultanée du « Collegio Sindacale » et du réviseur comptable : modèle à exporter ?**
Dr. Alberto CROSTI
- 10h00 **La taxation des sociétés en Italie : du taux nominal au taux effectif**
Dr. Mauro MICHELINI
- 10h30 *Pause café*
- 10h50 **L'Italie, un pays des grandes opportunités, mais qu'il faut comprendre**
Dr. Alessandro MEO
- 11h05 **De l'accord entre la Suisse et l'UE sur l'épargne au troisième « bouclier fiscal » (« scudo fiscale ») italien**
Dr. Alberto CROSTI
- 11h35 **La protection des biens immatériels en Italie, la lutte contre la contrefaçon et la saisie des produits contrefaits en foire**
Mattia DALLA COSTA
- 12h00 **Débats et questions aux conférenciers**
Tous les conférenciers

Direction du séminaire

Massimo CALDERAN, Avocat, ALTENBURGER LTD legal + tax, Genève et Küsnacht-Zürich (CH)

Conférenciers

Alberto CROSTI, Dottore Commercialista e Revisore Contabile, Milano (IT)
(réseau EURAAUDIT INTERNATIONAL, Paris (FR))

Mattia DALLA COSTA, Avocat à Padova et München, D.E.S. en Droit Européen,
CBA Studio Legale e Tributario, Padova (IT), Milano (IT) et München (DE)

Maximilien GASLINI, Avocat à Paris et Milano, Gaslini Membretti Avocats, Milano (IT) et Paris (FR)

Mauro MICHELINI, Dottore Commercialista e Revisore Contabile, Lacchiarella-Milano (IT),
Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes, Nice (FR)

Alessandro MEO, Fund Investment Advisor Defis Sip SA, Genève

Documentation

Une documentation sera distribuée aux participants au début du séminaire.

Langue

Français

Coût du séminaire

- Pour les membres de la Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse et de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève CHF 200.-
- Pour les non-membres CHF 300.-

Inscription

A l'aide du bulletin d'inscription ci-joint, à retourner jusqu'au 13 novembre 2009 à l'adresse suivante:

Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse, rue du Cendrier 12-14, 1211 Genève 1
fax: +41 22 906 85 99, e-mail: infogva@ccis.ch

Les frais de participation doivent être versés avant l'envoi du bulletin d'inscription sur le CCP 80-5941-0.
(Facture établie sur demande.)

Annulation

Avant le 13 novembre 2009 : remboursement de l'intégralité des frais d'inscriptions.
Après le 13 novembre 2009 : aucun remboursement.

La salle et l'eau minérale sont gracieusement offerte par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

INSCRIPTIONS

Séminaire

Italian-Swiss Tax and Legal Forum 2009

Nom du participant: _____

Adresse: _____

Tél./Fax/E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____

Je certifie que les frais de participation de CHF200.-/300.- ont été versés sur le CCP 80-5941-0 de la Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse.

Délai d'inscription : 13 novembre 2009

Pour raisons organisationnelles, les inscriptions seront acceptées jusqu'à 50 participants.